SBV
SSE
SSIC

Schweizerischer Baumeisterverband
Société Suisse des Entrepreneurs
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impressaris-Constructurs

Aide-mémoire
Inscription électronique à la formation et à l'examen de minage

▶ **L'inscription se fait en deux étapes :**
- Veuillez saisir vos données personnelles et celles concernant votre employeur aux pages 1 à 2.
- Ensuite, vous recevrez par courriel un lien (page 3) pour la saisie des données concernant vos diplômes et vos activités professionnelles.

▶ **Veuillez saisir votre adresse e-mail personnelle.** Le lien pour compléter l'inscription ne sera envoyé qu'à votre adresse e-mail personnelle. Les informations concernant l'examen seront également envoyées à cette adresse.

▶ Inscription aux formations **A, B, C, GR et ME/VE**
Pour **la saisie en ligne de vos diplômes, vos activités professionnelles dans la pratique et autres documents obligatoires**, vous devez disposer des documents suivants :

1. Attestation de confiance
 En plus du téléchargement en ligne, veuillez svp nous envoyer par courrier postal l'original de votre attestation de confiance reçue de l'autorité émettrice
2. Document d'identification (carte d'identité ou passeport)
3. Carte AVS
4. Permis d'emploi d'explosifs
5. Formulaire pour la facturation des frais de minage complété et signé par le destinataire de la facture (disponible sur le site web de la SSE)
 https://baumeister.swiss/fr/formation/formation-continue-et-cours/#specialiste_en_minage

▶ Inscription à la **formation complémentaire** :

1. Document d'identification (carte d'identité ou passeport)
2. Permis d'emploi d'explosifs
3. Formulaire pour la facturation des frais de minage complété et signé par le destinataire de la facture (disponible sur le site web de la SSE)
 https://baumeister.swiss/fr/formation/formation-continue-et-cours/#specialiste_en_minage

▶ **Seuls les types de fichier suivants peuvent être téléchargés :**
JPG et/ou PDF

▶ **Notez qu'en l'absence d'attestation, les formations/activités professionnelles ne seront pas prises en compte !**

▶ **Données par rapport à vos activités pratiques**
- Nous vous prions de saisir votre emploi, à condition que vous ayez un employeur au moment de l'inscription, jusqu'à la fin du dernier mois avant votre examen. Le logiciel calculera la durée de votre activité pratique (mois).

Si vous déménagez après l'inscription, nous vous prions de nous faire part de votre nouvelle adresse.
(Toutes les informations importantes vous seront envoyées à domicile).

Le secrétariat se tient à votre disposition pour toute demande de renseignements complémentaires :
Tél. 026 460 86 25 / courriel : minage@sse-regionromandie.ch

SSE Région Romandie – Secrétariat Minage
c/o FFE-FBV / Route de l'Industrie 71 / 1791 Courtaman / Téléphone +41 26 460 86 25 / minage@sse-regionromandie.ch